



DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Commune de PIERREVERT

PLAN LOCAL D'URBANISME



5 - LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

P.L.U. Approuvé par DCM le 13.03.2017	
Révision N°1 :	Modification N° 1 :
Révision simplifiée N°1 :	Modification simplifiée N° 1 :

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire: Voirie Départementale Affectation : voirie	Largeur	Parcelles susceptibles d'être touchées	Surfaces m ²
D1	Quartier La Gardette : Réalisation d'un champ de visibilité	-	A 322	240

N°	Bénéficiaire : Voirie Communale Affectation : voirie	Largeur	Parcelles susceptibles d'être touchées	Surfaces m ²
V1	Quartier du Quair, élargissement de l'Avenue du Quair (VC N°35)	6 m	AS 132, 133, 197, 198, 136, 119, 108, 109, 192, 193 104, 220, 102, 100, 101	1 130
V2	Quartier du Quair, élargissement du Chemin du Quair (VC N°23)	6 m	AS 126, 130, 131, 132, 146, 148 AS 99, 98, 217, 218, 94, 92, 183, 182, 181, 188, 189, 229, 230, 74, 205 C 738, 3620, 740, 797 AR 1, 102, 103 67, 69	4 630
V3	Quartier du Quair : élargissement de la Traverse du Quair (VC N°2)	6 m	AS 92, 172, 165, 89, 88, 160, 86, 178, 79, 211, 212, 187, 200, 184, 183	1565
V4	Quartier du Quair : réalisation d'un cheminement piéton vers le centre ville entre la zone 1AUB et l'Avenue du Quair (VC N°35)	3 m	AS 96, 97, 100	365
V5	Quartier du Quair : création d'un cheminement piéton vers le centre ville entre l'Avenue Marius Grassi (VC n°94) et la zone 1AUB du Quair	2,5 m	AS 107	35
V6	Quartier Les Bauds : régularisation de l'Avenue Alphonse Daudet en voirie communale.	-	AV 116	2 260
V7	Quartier Saint-Michel Sud : maillage Montée Saint-Michel (VC n°33) et Chemin de Resplandin (VC n°5)	6 m	AO 47, 188, 189, 190, 196, 251, 224, 223	2 620
V7 b	Quartier Saint-Michel Sud : maillage "Montée Saint-Michel" (VC n°33) et Chemin de Resplandin (VC n°5)	6 m	AP 29, 219, 226 AO 41, 49	1 215
V8	Quartier La Done : élargissement du Chemin du Pas du Gendarme (VC n°49) (implantation d'une portion de 4,5 mètres de largeur circulaire sur 200 mètres de long au sud-ouest de la chapelle)	4,5m	AX 5 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 160, 161	1 050
V9	Quartier La Gardette : sécurisation de la sortie du Chemin de Montfuron (VC n°3) par décalage de la chaussée		AY 44, 109	1 860
V10	Quartier La Gardette : élargissement de la sortie du Golf sur la RD 6		AY 233, 69	620
V11	Quartier Saint-Véran : régularisation et élargissement d'une section de l'Avenue Saint-Véran (VC n°31)		B 1 170	120

N°	Bénéficiaire : Voirie Communale Affectation : voirie	Largeur	Parcelles susceptibles d'être touchées	Surfaces m ²
V12	Quartier Saint-Véran : élargissement de l'accès au réservoir d'eau		AE 169	355
V13	Quartier Parrin : prolongement et mise aux normes de l'Avenue de Valgas (VC n°61) notamment élargissement d'une section à 4 mètres	4 m	AC 67, 66, 69, 70, 71, 72, 79, 196	880
V14	Quartier Parrin : création d'un cheminement piéton le long de l'Avenue de Parrin (VC n°13)	2,5 m	AE 73, AD 3, 4, 5, 6, 8 AC 108, 109, 180, 181	1 740
V15	Quartier Parrin : création d'une liaison entre le lotissement « Les terrasses du soleil » et l'Avenue de Parrin (VC n°13) (franchissement d'un ruisseau)	6 m	AE 73, 261	65
V16	Quartier Parrin : création d'un arrêt de Bus	-	AE 275	174
V17	Quartier Parrin : création d'une liaison piétonne entre le lotissement « Les terrasses du soleil » et l'Avenue de Parrin (VCn°13)	6 m	AE 73, 261	30
V18	Quartier des Terres Blanches : élargissement du Chemin des Terres Blanches (VC n°12)	6 m	AI 18, 19, 20, 24, 26, 65, 60, 63, 66, 67, 202, 211 à, 214, 221, 223, 228, 230, 238.	3 000
V19	Quartier des Terres Blanches : élargissement-de la Traverse de la Vigneraie (VC n°40)	5 m	AI 5, 6, 70	510
V20	Quartier Saint-Véran : intégration dans la voirie communale d'un chemin privé	-	AE 171	1 210
V21	Quartier Le Deffend : piste de délestage (DFCI) entre « le hameau de la tranquillité », l'Avenue de Valgas (VC n°61) et l'Avenue de Carbonnelle (VC n°62)	5 m	AC 61, 174, B 1396, 1331, 1334, 1332, 1335	2 340
V22	Quartier La Crau : sentier pédestre et VTT vers la chapelle Saint-Patrice	3 m	C 790	200
V23	Quartier La Crau : sentier pédestre et VTT vers la chapelle Saint-Patrice	3 m	C 764	100
V24	Quartier Resplandin : création d'un cheminement doux en direction du groupe scolaire	3 m	AN 61, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 74	1 020
V25	Quartier Auriol : voie verte le long du Chaffère	2 m	C 1107, 1109, 1110, 1111, 1112, 1121, 2971	400

N°	Bénéficiaire : commune Affectation : équipement	Parcelles susceptibles d'être touchées	Surfaces m ²
E1	Quartier Le Village : réalisation d'un espace public paysagé ou d'un jardin public	AT 260	1 080
E2	Quartier Les Ferrages : extension de la Mairie et création d'un jardin public	AT 201	640
E3	Quartier Parrin : création d'une aire de retournement au bout de la Montée des Pignes (voie privée)	AC 48	200
E4	Quartier Parrin : création d'une aire de retournement au bout de la Traverse de Carbonelle (VC n°63)	AC 57	200
E5	Campagne Saint-Patrice : pose d'un réservoir d'eau incendie (<i>bâche souple</i>)	C 1047	100
E6	Quartier Parrin : création d'une aire de retournement au bout de l'Avenue de Valgas (VC n°61) et pose d'une citerne pour la défense incendie	AC 79	200
E7	Quartier Le Deffend : création d'une aire de retournement au bout de l'Avenue du déffend (VC n°14) avant le massif et pose d'une citerne pour la défense incendie	B 65, 66, 501	550
E8	Quartier Parrin : création d'une aire de retournement au bout de la Montée Gaspard de Bernier (VC n°57)	AD 11, 15	200
E9	Quartier Saint-Véran : création d'une aire de retournement au bout de l'Impasse des Genêts (VC n°95)	B 1379	420
E11	Quartier Chevillone : finalisation d'une aire de retournement au bout de l'impasse Saint-Véran (VC n°54)	AH 12	50
E12	Le Pas du gendarme : mise en valeur de la Chapelle des Donnes	AX 17, 129	525
E14	Quartier La Crau : Parking paysager en lien avec la chapelle Saint Patrice	C 781	2 800

N°	Bénéficiaire : DLVA Affectation : équipement	Parcelles susceptibles d'être touchées	Surfaces m ²
E10	Quartier Saint Véran : création d'un réservoir d'eau	B 1379	1 730
E13	Quartier Le Clos : poste de relevage - Bypass de la Pinède	C 3563	260

N°	Bénéficiaire : commune Affectation : équipement	Parcelles susceptibles d'être touchées	Surfaces m ²
MS1	Quartier Les Ferrages : 100% de logements locatifs sociaux 20 logts environ (10% PLS, 30% PLAI, 60% PLUS)	AM 65, 66, 70, 71, 72, 73	3 070
MS2	Quartier Les Bauds : 100% de logements locatifs sociaux 20 à 25 logts environ (10% PLS, 30% PLAI, 60% PLUS)	AV 71, 72	7 345
MS3	Quartier Sauvet : 100% de logements locatifs sociaux 20 logts environ (10% PLS, 30% PLAI, 60% PLUS)	DP à déclasser	3038